

Désignation des **personnes qui porteront les voix de votre structure** lors des votes de l'Agora Générale



En tant que structure fédérée, vous êtes appelés à prendre part aux votes durant l'Agora Générale (votes des différents rapports, les résolutions associées et l'élection des Référent·e·s Politiques).

À l'AG, chaque adhérent (Centre Social ou Espace de Vie Sociale) dispose de 4 voix :

■ 3 voix pour le collège des bénévoles ■ 1 voix pour le collège des professionnel·le·s

Ce document vous permettra de mandater les personnes qui porteront vos voix lors de l'Agora Générale.

Nom de votre structure :

PARCE QUE VOUS SEREZ PRÉSENT À L'AGORA GÉNÉRALE :

Qui pourra porter les voix du collège des bénévoles :

Les voix du collège des bénévoles ne peuvent être portées que par des bénévoles.

1 : _____ 2 : _____ 3 : _____

Qui pourra porter la voix du collège des professionnel·le·s :

La voix du collège des professionnel·le·s ne peut être portée que par un·e professionnel·le.

1 : _____ 2 : _____ 3 : _____

Fait le / / à

Tampon et
signature :

EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À L'AGORA GÉNÉRALE :

Vous pouvez donner mandat à une personne d'une autre structure adhérente (Centre Social ou EVS) pour porter vos voix lors de l'Agora Générale. À noter, une structure adhérente peut porter les voix d'une seule autre structure.

Qui désignez-vous pour porter vos voix du collège des bénévoles :

Nom : _____ Structure : _____

Qui désignez-vous pour porter votre voix du collège des professionnel·le·s :

Nom : _____ Structure : _____

Fait le / / à

Tampon et
signature :

Merci de nous retourner ce document complété avant le **4 juin 2024**
par mail à federation44@centres-sociaux.fr

Présentation des candidatures au titre de « **Référent·e Politique** » pour l'année 2024/2025



Depuis l'évolution des statuts, votée en 2023, chaque structure fédérée se doit de désigner jusqu'à 3 référent·e-s politiques pour représenter sa structure, notamment lors des 3 Conseils Politiques annuels.

■ **Pour le collège des bénévoles :** Il est possible de proposer jusqu'à 2 bénévoles.

■ **Pour le collège des professionnel·le·s :** Il est possible de proposer 1 salarié·e.

À noter, pour garantir un portage par les habitant·e·s, les professionnel·le·s ne représentent qu'un quart de la représentation totale. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à privilégier la proposition de 2 bénévoles.

Nom de votre structure :

Proposition de Référent·e(s) Politique(s) au **collège des Bénévoles**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Proposition de Référent·e Politique au **collège des Professionnel·le·s**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Merci de nous retourner ce document complété avant le **4 juin 2024**
par mail à federation44@centres-sociaux.fr





Désignation des personnes qui porteront les voix de votre structure lors des votes de l'Agora Générale



En tant que structure fédérée, vous êtes appelés à prendre part aux votes durant l'Agora Générale (votes des différents rapports, les résolutions associées et l'élection des Référent·e·s Politiques).

À l'AG, en tant que «membre associé», vous disposez de 2 voix :

- 1 voix pour le collège des bénévoles ■ 1 voix pour le collège des professionnel·le·s

Ce document vous permettra de mandater les personnes qui porteront vos voix lors de l'Agora Générale.

Nom de votre structure :

PARCE QUE VOUS SEREZ PRÉSENT À L'AGORA GÉNÉRALE :

Qui pourra porter les voix du collège des bénévoles :

La voix du collège des bénévoles ne peut être portée que par un·e bénévole.

1 : _____ 2 : _____ 3 : _____

Qui pourra porter la voix du collège des professionnel·le·s :

La voix du collège des professionnel·le·s ne peut être portée que par un·e professionnel·le.

1 : _____ 2 : _____ 3 : _____

Fait le / / à Tampon et signature :

EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À L'AGORA GÉNÉRALE :

Vous pouvez donner mandat à une personne d'un autre « membre associé » de la Fédération 44 pour porter vos voix lors de l'Agora Générale.

Qui désignez-vous pour porter votre voix du collège des bénévoles :

Nom : _____ Structure : _____

Qui désignez-vous pour porter votre voix du collège des professionnel·le·s :

Nom : _____ Structure : _____

Fait le / / à Tampon et signature :

Merci de nous retourner ce document complété avant le **4 juin 2024** par mail à federation44@centres-sociaux.fr



Présentation des candidatures au titre de « **Référent·e Politique** » pour l'année 2024/2025



Depuis l'évolution des statuts, votée en 2023, chaque structure fédérée se doit de désigner jusqu'à 2 référent·e-s politiques pour représenter sa structure, notamment lors des 3 Conseils Politiques annuels.

■ **Pour le collège des bénévoles :** Il est possible de proposer 1 bénévole.

■ **Pour le collège des professionnel·le·s :** Il est possible de proposer 1 salarié·e.

À noter, pour garantir un portage par les habitant·e·s, les professionnel·le·s ne représentent qu'un quart de la représentation totale. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à privilégier la proposition d'un bénévole.

Nom de votre structure :

Proposition de Référent·e Politique au **collège des Bénévoles**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Proposition de Référent·e Politique au **collège des Professionnel·le·s**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : / /

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Merci de nous retourner ce document complété avant le **4 juin 2024**
par mail à federation44@centres-sociaux.fr

